

Normes et modalités d'évaluation

École Sainte-Famille/aux Trois-Chemins
2023-2024

Table des matières

1. <i>La planification de l'évaluation</i>	4
3. <i>Jugement</i>	6
4. <i>Décision-action</i>	8
5. <i>Communication</i>	9
6. <i>Qualité de la langue</i>	10
7. <i>Plagiat</i>	10
8. <i>Révision d'un résultat</i>	11
Calendrier des communications aux parents	14
Normes et modalités d'évaluation du Volet Com 2023-2024	16
Normes et modalités d'évaluation du volet TSA 2023-2024.....	22
Normes et modalités d'évaluation du volet Pré-Dep – 2023-2024.....	32
Normes et modalités d'évaluation du volet FPT – 2023-2024	35
Normes et modalités d'évaluation du volet FMS – 2023-2024.....	39
Normes et modalités d'évaluations volet Transit 2023-2024.....	41

But du document

Ce document a comme objectif de définir les orientations et les pratiques en matière d'évaluation et se veut donc la proposition des enseignants de l'École Sainte-Famille/aux Trois-Chemins en vertu de l'article 96.15 paragraphe 4 de la *Loi sur l'instruction publique* et du régime pédagogique.

Champ d'application

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées dans ce document s'appliquent aux 1er et 2e cycles du secondaire, c'est-à-dire à l'ensemble des volets de l'école, et ce, que les cours soient offerts à distance ou à l'école.

Il est à noter que ce document ne se soustrait pas à l'ensemble de la législation encadrant l'école québécoise.

Date d'application

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées dans ce document entrent en vigueur au moment de leur adoption par la direction et sont valides jusqu'au 30 juin de chaque année. Il est à noter que ces normes et modalités sont sujettes à révision à chaque année scolaire. Si des modifications doivent être apportées en cours d'année, les parents seront avisés.

Définitions

Norme	Modalité
• Est une référence commune • Possède un caractère prescriptif • Peut être révisée au besoin • Respecte le cadre légal régissant l'école québécoise • S'appuie sur les politiques en vigueur	• Précise les conditions d'application de la norme • Peut être révisée au besoin • Oriente les stratégies • Indique des moyens d'action • Est propre à l'école, déterminée par concertation et possède un caractère prescriptif.

Information au Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est informé des normes et modalités approuvées par la direction de l'école.

1. La planification de l'évaluation

Normes	Modalités
La planification est d'abord une responsabilité de l'enseignant qu'il peut assumer en collégialité avec ses collègues.	- L'équipe-matière peut établir une planification globale de l'évaluation. Cette planification comporte les principales compétences ciblées pour chaque étape. - Dans sa planification, l'enseignant tient compte des élèves ayant un plan d'intervention. - Les outils d'aide, les besoins particuliers des élèves et les mesures adaptatives à mettre en place sont présentés aux enseignants avant la première communication.
La planification de l'évaluation tient compte du Programme de formation.	La planification de l'évaluation respecte le programme de formation. Elle est intégrée à la planification de l'apprentissage et elle tient compte de l'aide à l'apprentissage en cours de cycle ou de l'année et du développement des compétences en cours de cycle, à la fin du cycle ou au bilan.
La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage / enseignement	- L'enseignant précise aux élèves les critères d'évaluation auxquels ils seront soumis. - L'enseignant choisit ou élabore les outils d'évaluation.
La différenciation en évaluation fait partie intégrante de la planification.	Pour tenir compte de la situation particulière des élèves ayant un plan d'intervention, l'enseignant peut prévoir dans sa planification de l'évaluation les adaptations et modifications concernant la tâche, les outils d'évaluation, le soutien offert, le temps accordé, etc. Ce travail peut être fait avec la collaboration d'autres intervenants.

2. Prise d'information et interprétation

Normes	Modalités
La responsabilité de la prise d'information et de l'interprétation des données est partagée entre l'enseignant, l'élève et, à l'occasion, d'autres professionnels.	- En début d'année, l'équipe-volet remet à la direction un calendrier comprenant la ventilation de l'évaluation des différentes compétences à travers les étapes. Ce calendrier est remis aux parents avec la première communication et annexé au présent document. - L'enseignant recueille et consigne des données variées, pertinentes, en nombre suffisant et échelonnées dans le temps. Cela peut être réalisé en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire. - En cours d'apprentissage, l'élève peut être associé à la prise d'information par l'autoévaluation, la coévaluation et l'évaluation par les pairs. - L'enseignant choisit ou produit des outils appropriés à la prise d'information et à son interprétation en tenant compte du plan d'intervention de l'élève au besoin.
La prise d'information se fait en cours d'apprentissage et au besoin en fin de cycle.	L'enseignant recueille et consigne de façon continue des données sur les apprentissages des élèves au cours des activités régulières de la classe.
La prise d'information se fait par des moyens variés qui tiennent compte des besoins de tous les élèves.	- L'enseignant collige de l'information en vue des communications aux parents. - L'enseignant adapte ses moyens de prise d'information pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves, lorsque nécessaire. - Certaines évaluations peuvent être filmées ou enregistrées.

• L'interprétation des données est critériée.	• L'enseignant utilise des outils d'évaluation conçus en fonction des critères d'évaluation du Programme de formation. • L'enseignant informe les élèves de ce qui est attendu (critères et exigences) dans les tâches à exécuter. • L'enseignant tient compte de la différenciation en évaluation pour les élèves ayant un plan d'intervention. Si une modification est faite à la tâche, l'enseignant en tient compte dans son jugement.
---	--

3. Jugement

Normes	Modalités
• Le jugement est une responsabilité de l'enseignant qui est, au besoin, partagée avec d'autres intervenants de l'équipe.	• Afin d'éclairer son jugement, l'enseignant discute, au besoin, avec les membres de l'équipe de la situation de certains élèves. • Les enseignants ayant contribué au développement d'une même compétence chez un élève peuvent partager leurs informations sur ses apprentissages et poser un jugement ensemble. • Les compétences transversales peuvent être évaluées en équipe, mais il revient au titulaire d'inscrire le jugement final aux bulletins.
• Les compétences disciplinaires et les autres compétences sont des objets d'évaluation sur lesquels un jugement est porté.	• Les enseignants sont responsables de l'évaluation des compétences disciplinaires de leur matière. • Pour le programme CAPS, l'évaluation des compétences se fait en collégialité.

En cours de cycle, le jugement est porté sur l'état des apprentissages de l'élève et, en fin de cycle, sur le niveau de développement des compétences et des connaissances (au besoin).	En cours de cycle, l'enseignant porte un jugement sur l'état des apprentissages de tous ses élèves.
Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes relativement aux apprentissages de l'élève.	- L'enseignant porte un jugement à partir des données qu'il a recueillies et interprétées à l'aide d'instruments variés. - Dans le cas où un enseignant n'était pas en mesure de poser un jugement en raison d'absences trop nombreuses, un commentaire sera inscrit au bulletin à cet effet.
Le jugement consigné au bulletin scolaire et au bilan se fait à l'aide des mêmes critères pour tous les élèves.	- L'enseignant tient compte des mêmes exigences pour tous ses élèves pour établir le jugement qui sera inscrit au bulletin scolaire et au bilan des apprentissages. - Un jugement peut être porté sur les apprentissages d'un élève en fonction d'exigences différentes de celles établies pour le groupe-classe, à la condition que l'action soit inscrite au plan d'intervention.

4. Décision-action

Normes	Modalités
En cours de cycle, des actions pédagogiques différenciées sont mises en œuvre pour soutenir et enrichir la progression des apprentissages	À la suite des différents constats résultant de l'évaluation des apprentissages, l'enseignant, après avoir consulté son équipe s'il le souhaite, propose un ensemble d'actions pour aider les élèves identifiés.
L'enseignant est encouragé à amener graduellement l'élève à développer son habileté à réguler lui-même ses apprentissages.	L'enseignant peut procurer à l'élève l'occasion de réguler lui-même ses apprentissages en lui proposant de se fixer des défis et de trouver des moyens pour les relever.
Des actions pédagogiques sont planifiées pour assurer la poursuite des apprentissages de l'élève à risque.	- À la fin du cycle, l'enseignant et les autres intervenants de l'école qui ont travaillé auprès de certains élèves dressent un portrait de leurs apprentissages et déterminent les mesures de soutien nécessaires à la poursuite des apprentissages au cycle suivant. - Dans le cas d'une absence motivée selon les critères admissibles du MEQ à une épreuve obligatoire, une date de reprise sera fixée et communiquée aux parents de l'élève. En cas d'absence à cette reprise, la note finale reposera sur le jugement de l'enseignant. - Le résultat disciplinaire final peut être nuancé par le jugement que l'enseignant porte sur l'ensemble des informations recueillies durant l'année scolaire.

• L'école met en place des mesures afin d'assurer aux élèves le plus de chances possibles d'accéder à une sanction des études ou à une certification.	• Lorsqu'un élève du Parcours de formation axée sur l'emploi s'absente plus de 10% du temps prévu pour son parcours, la direction organise une rencontre afin de revoir les mesures d'encadrement et de suivi de cet élève et de lui fixer des balises personnelles à respecter afin de préserver ses chances d'obtenir sa certification officielle. • Les balises peuvent être consignées au plan d'intervention individualisé de l'élève.
---	--

5. Communication

Normes	Modalités
• Les moyens de communication, autres que le bulletin et le bilan, sont variés et utilisés régulièrement en cours de cycle par les enseignants.	• Le calendrier scolaire se divise en trois étapes. • L'évaluation au premier cycle porte sur deux années scolaires. L'élève ayant des besoins particuliers pour qui un plan d'intervention a été rédigé peut bénéficier d'une troisième année pour développer l'ensemble des compétences au programme. • L'équipe-école utilise différents moyens pour communiquer avec les parents au sujet des apprentissages de l'élève. • Une première rencontre parents/enseignants qui porte sur le contenu de la matière, les règles de classe et les attentes des enseignants a lieu dans les trois premières semaines de l'année scolaire.

6. Qualité de la langue

Normes	Modalités
La qualité de la langue parlée et écrite est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l'école et est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation vécues par les élèves.	Dans toutes les situations d'apprentissage et d'évaluation, la langue parlée et écrite est valorisée en encourageant une expression claire et pertinente.

7. Plagiat

Normes	Modalités
L'élève doit respecter les consignes émises lors d'une évaluation pédagogique et s'abstenir de toute forme de tricherie ou de plagiat.	- Lorsqu'un élève s'est rendu coupable de plagiat à une épreuve locale ou institutionnelle ou s'il a permis à un autre élève de le faire, il obtient la note 0 comme résultat final pour cette épreuve. - La direction de l'école appliquera une sanction disciplinaire appropriée.

8. Révision d'un résultat

Normes	Modalités
En fonction de l'Arrêté numéro 2022-005 du ministre de l'Éducation en date du 12 août 2022, il est possible pour un parent ou l'élève d'effectuer une demande de révision d'un résultat à la direction	- La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. - La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. - La demande doit se faire par écrit en remplissant le formulaire suivant qui se trouve sur le site Internet du CSSCV : https://www.csscv.gouv.qc.ca/application/files/9416/6377/0139/Formulaire_demande_de_revision_de_resultat-Formation_generale.pdf - La direction qui constate que la demande de révision est complète et motivée la transmet sans délai à l'enseignant à qui l'élève est confié et lui demande de procéder à la révision. - L'enseignant doit, dans un délai de cinq jours ouvrables de la transmission de la demande par la direction de l'établissement, donner par écrit à ce dernier le résultat que l'élève obtient à la suite de la révision ainsi que les motifs sur lesquels il s'appuie. - La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

d'école.	
----------	--

ANNEXE 1
Calendrier des communications aux parents

Calendrier des communications aux parents

Nature de la communication	Dates limites pour inscription des notes et des commentaires dans Mozaïk	Date de la remise	Méthodologie
14 septembre 2023 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS de 18h00 à 19h00			
1 ^{re} communication	12 octobre 16h	14 octobre	La première communication et les bulletins seront disponibles sur Mozaïk-Portail. Les parents qui en font la demande pourront obtenir une copie papier au besoin.
Bulletin 1 ^{re} étape	13 novembre 16h	16 novembre	Des rencontres sont prévues aux moments suivants : 30 août 2023 17 novembre 2022
Bulletin et bilan d'apprentissage 2 ^e étape	26 février 16h	13 mars	1 ^{er} mars 2022 (sur convocation – afin de discuter du cheminement scolaire des élèves et planifier le classement pour l'année scolaire 2023-2024).
Communication pour tous les élèves.	X	À la fin des mois suivants : décembre janvier avril mai	Selon la modalité choisie par l'enseignant.
Bulletin et bilan d'apprentissage 3 ^e étape	25 juin 12h	Les bulletins seront disponibles aux parents pour le 5 juillet 2023.	Disponible sur Mozaïk-Portail. Les parents qui en font la demande pourront obtenir une copie papier au besoin.

ANNEXE 2

Ventilation de l'évaluation des compétences des différentes matières.

-

Normes et modalités d'évaluation du Volet Com 2023-2024

Étapes d'évaluation des compétences pour chacune des matières

Français, langue d'enseignement			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	x		x
Écrire des textes variés		x	x
Communiquer oralement selon des modalités variées		x	x

Anglais, langue seconde			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer oralement en anglais	x		x
Comprendre des textes lus et entendus		x	x
Écrire des textes		x	x

Mathématique			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		x	x
Déployer un raisonnement mathématique	x		x

Science et technologie			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	x	x	x
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques	x	x	x

Géographie			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire l'organisation d'un territoire	x		x
Interpréter un enjeu territorial		x	x
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Histoire et éducation à la citoyenneté			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interroger les réalités sociales dans une perspective historique		x	x
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique		x	x
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Éthique et culture religieuse			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Réfléchir sur des questions éthiques	x		x
Manifester une compréhension du phénomène religieux		x	x
Pratiquer le dialogue		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Arts plastiques			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Créer des images personnelles et médiatiques	x		x
Apprécier œuvres d'art et des objets culturels		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Éducation physique			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	x		x
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		x	x
Adopter un mode de vie sain et actif	x	x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Notes additionnelles explicatives :

- Les différentes compétences sont évaluées en fonction des critères d'évaluation et selon les mesures d'adaptation et de modification inscrites au plan d'intervention de l'élève.
- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est : *Se donner des méthodes de travail efficaces.*

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfaq/secondaire/>

Encadrement pour les classe langagières (volet Com) au secondaire

En tout temps, l'élève a droit à ses outils d'aide à l'écriture et à la lecture, à des aide-mémoires, à des référentiels, à une lecture des consignes ou des tâches (à l'exception des tâches en lecture) et à l'utilisation de la calculatrice.

Pour le français, les mathématiques et l'anglais; les enseignants utilisent un document de référence priorisant les savoirs essentiels auxquels l'élève sera exposé selon ses capacités. Pour les autres matières, le contenu sera présenté en fonction de ses capacités. Un signe distinctif apparaîtra au bulletin de l'élève.

L'évaluation repose sur les contenus enseignés et le résultat au bulletin y correspond. Il est suggéré de nommer des notions auxquelles l'élève a été exposé et évalué. Des précisions seront apportées au plan d'intervention de l'élève.

Français

Lecture : L'accent sera mis sur le repérage. L'élève sera exposé aux autres types de questions selon ses capacités (interprétation, réaction et jugement).

Écriture : L'élève sera exposé au texte narratif et descriptif. La longueur des textes demandés sera déterminée selon les capacités de l'élève.

Mathématique

L'élève sera exposé aux nombres, aux savoirs et aux résolutions de problèmes correspondant à ses capacités.

Éthique

L'élève est amené à développer tous les aspects de la socialisation et du langage (habiletés sociales, capacités discursives, compréhension du langage et réflexions sur des questions de la vie en société).

Les discussions et les points de vue de l'élève avec les différents thèmes seront pris en compte pour porter un jugement. Les réponses orales pourront être priorisées.

Au bulletin, le résultat ou les commentaires à l'égard de ce contenu devront être inscrits à la suite des compétences : réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue. Dans les classes COM02 et COM03 s'ajoute la compétence : manifester une compréhension du phénomène religieux. Cependant, le contenu ne sera pas vu en entier.

Géographie

L'élève est amené à se situer dans le temps et l'espace, utiliser et lire correctement une carte et une ligne du temps et lire l'organisation d'un territoire.

Dans les classes COM02 et COM03, le programme du premier cycle du secondaire sera utilisé, mais le contenu ne sera pas vu en entier et sera étalé sur trois ans.

Histoire et éducation à la citoyenneté

L'élève est amené à construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire. Une seule période historique sera vue par année scolaire. L'élève devra utiliser un vocabulaire précis relatif à l'enseignement du temps et de l'espace et lire l'organisation d'un territoire.

Dans les classes COM02 et COM03, le programme du premier cycle du secondaire sera utilisé, mais le contenu ne sera pas vu en entier et sera étalé sur trois ans.

Sciences et technologie

L'élève doit développer les comportements essentiels suivants : S'assurer de sa sécurité en tout temps, travailler avec minutie et bien connaître les fonctions des outils.

Le résultat ou les commentaires à l'égard de cette démarche devront être inscrits à la suite des compétences : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique (pratique), Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques (théorie).

Les exigences demandées sont modifiées, car le contenu est simplifié et le programme est étalé sur trois ans. Les élèves sont amenés à mettre en pratique le repérage et les protocoles modifiés sont faits en grand groupe, à l'oral ou de manière individuelle. L'aide offerte par l'adulte est de fréquente à constante.

Anglais

L'utilisation du langage sera évaluée à partir de la participation, du vocabulaire et des stratégies qui ont été vus et travaillés en classe. L'exposition aux projets et aux activités vécues en classe est primordiale.

Le critère d'évaluation « LA PRONONCIATION » DE LA COMPÉTENCE 1 ne sera PAS évalué pour tous. L'utilisation du langage sera évaluée à partir du vocabulaire qui a été vu et travaillé en classe.

En raison du faible bagage lexical de l'élève, en anglais langue seconde, la compétence à écrire des textes ne sera pas évaluée pour tous.

Arts

L'élève est amené à réaliser des créations plastiques personnelles et à apprécier des images (champs d'intérêts ou non). L'effort et la participation aux activités proposées

seront prises en compte. Dans la section « commentaires », l'enseignante pourra nommer les activités vécues.

Éducation physique

Il a été décidé que le contenu de ce programme sera modifié pour permettre aux élèves de réussir en fonction de leurs habiletés motrices et de leur travail d'équipe (l'écoute, la collaboration, l'ouverture aux idées des autres).

L'élève sera évalué à l'égard de sa participation active aux compétences agir et interagir, lors des activités proposées.

Normes et modalités d'évaluation du volet TSA 2023-2024

Étapes d'évaluation des compétences pour chacune des matières pour les élèves en modification

Français, langue d'enseignement			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	X		X
Écrire des textes variés		X	X
Communiquer oralement selon des modalités variées	X		X

Anglais, langue seconde			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer oralement en anglais	X		X
Comprendre des textes lus et entendus		X	X
Écrire des textes		X	X

Mathématique			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		X	X
Déployer un raisonnement mathématique	X		X

Science et technologie			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique		X	X
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques	X		X

Géographie			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire l'organisation d'un territoire	x		x
Interpréter un enjeu territorial	x		x
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	x		x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Histoire et éducation à la citoyenneté			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interroger les réalités sociales dans une perspective historique		x	x
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique		x	x
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Éthique et culture religieuse			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Réfléchir sur des questions éthiques	X		X
Manifester une compréhension du phénomène religieux		X	X
Pratiquer le dialogue	X	X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			X

Arts plastiques			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Créer des images personnelles et médiatiques	X		X
Apprécier œuvres d'art et des objets culturels		X	X

Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.	X
--	---

Éducation physique			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	X		X
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		X	X
Adopter un mode de vie sain et actif	X	X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			X

Notes additionnelles explicatives :

- Les différentes compétences sont évaluées en fonction des critères d'évaluation et selon les mesures d'adaptation et de modification inscrites au plan d'intervention de l'élève.
- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est :
Se donner des méthodes de travail efficaces.

Encadrement pour les classes TSA au secondaire (élèves en modification de programme)

En tout temps, l'élève a droit à ses outils d'aide à l'écriture et à la lecture, à des aide-mémoires, à des référentiels, à une lecture des consignes ou des tâches (à l'exception des tâches en lecture) et à l'utilisation de la calculatrice.

Pour le français, les mathématiques et l'anglais; les enseignants utilisent un document de référence priorisant les savoirs essentiels auxquels l'élève sera exposé selon ses capacités. Pour les autres matières, le contenu sera présenté en fonction de ses capacités. Un signe distinctif apparaîtra au bulletin de l'élève.

L'évaluation repose sur les contenus enseignés et le résultat au bulletin y correspond. Il est suggéré de nommer des notions auxquelles l'élève a été exposé et évalué. Des précisions seront apportées au plan d'intervention de l'élève.

Français

Lecture : L'accent sera mis sur le repérage. L'élève sera exposé aux autres types de questions selon ses capacités (interprétation, réaction et jugement).

Écriture : L'élève sera exposé au texte narratif et descriptif. La longueur des textes demandés sera déterminée selon les capacités de l'élève.

Mathématique

L'élève sera exposé aux nombres, aux savoirs et aux résolutions de problèmes correspondant à ses capacités.

Éthique

L'élève est amené à développer tous les aspects de la socialisation et du langage (habiletés sociales, capacités discursives, compréhension du langage et réflexions sur des questions de la vie en société).

Les discussions et les points de vue de l'élève avec les différents thèmes seront pris en compte pour porter un jugement. Les réponses orales pourront être prioritaires.

Au bulletin, le résultat ou les commentaires à l'égard de ce contenu devront être inscrits à la suite des compétences : réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue.

Dans les classes 005 et 006 s'ajoute la compétence : manifester une compréhension du phénomène religieux. Cependant, le contenu ne sera pas vu en entier.

Géographie

L'élève est amené à se situer dans le temps et l'espace, utiliser et lire correctement une carte et une ligne du temps et lire l'organisation d'un territoire. **De plus**, les phénomènes naturels et les enjeux environnementaux seront abordés en classe.

Dans la classe 005 et 006, le programme du premier cycle du secondaire sera utilisé, mais le contenu ne sera pas vu en entier et sera étalé sur trois ans.

Histoire et éducation à la citoyenneté

L'élève est amené à construire sa conscience citoyenne. Tout au plus, une seule période historique sera vue par année scolaire. L'élève devra utiliser un vocabulaire précis relatif à l'enseignement du temps et de l'espace et lire l'organisation d'un territoire.

Dans les classes 005 et 006, le programme du premier cycle du secondaire sera utilisé, mais le contenu ne sera pas vu en entier et sera étalé sur trois ans.

Sciences et technologie

L'élève doit développer les comportements essentiels suivants : S'assurer de sa sécurité en tout temps, travailler avec minutie et bien connaître les fonctions des outils.

Le résultat ou les commentaires à l'égard de cette démarche devront être inscrits à la suite des compétences : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique (pratique), Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques (théorie).

Les exigences demandées sont modifiées, car le contenu est simplifié et le programme est étalé sur trois ans. Les élèves sont amenés à mettre en pratique le repérage et les protocoles modifiés sont faits en grand groupe, à l'oral ou de manière individuelle. L'aide offerte par l'adulte est de fréquente à constante.

Anglais

Pour les groupes 005-006, l'utilisation du langage sera évaluée à partir de la participation, du vocabulaire et des stratégies qui ont été vus et travaillés en classe. L'exposition aux projets et aux activités vécues en classe est primordiale.

Le critère d'évaluation « LA PRONONCIATION » DE LA COMPÉTENCE 1 ne sera PAS évalué pour tous. L'utilisation du langage sera évaluée à partir du vocabulaire qui a été vu et travaillé en classe.

En raison du faible bagage lexical de l'élève, en anglais langue seconde, la compétence à écrire des textes ne sera pas évaluée pour tous.

Dans les classes 004 et 007, il a été décidé que les élèves soient exemptés de ce cours pour ainsi développer leurs compétences à utiliser adéquatement les divers outils technologiques.

Arts

L'élève est amené à réaliser des créations plastiques personnelles et à apprécier des images (champs d'intérêts ou non). **L'effort et la participation aux activités proposées seront prises en compte.** Dans la section « commentaires », l'enseignante pourra nommer les activités vécues.

Éducation physique

Il a été décidé que le contenu de ce programme sera modifié pour permettre aux élèves de réussir en fonction de leurs habiletés motrices et de leur travail d'équipe (l'écoute, la collaboration, l'ouverture aux idées **des autres**).

L'élève sera évalué à l'égard de sa participation active aux compétences agir et interagir, lors des activités proposées.

Normes et modalités pour les élèves de la classe TSA inscrits au programme FPT

Français, langue d'enseignement				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Lire et apprécier des textes variés		X	X	X
Écrire des textes variés	X		X	X
Communiquer oralement selon des modalités variées			X	X

Anglais, langue seconde				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Interagir oralement en anglais	X		X	x
Réinvestir sa compréhension des textes		X	X	x
Écrire et produire des textes		X	X	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			X	

Mathématique				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Résoudre une situation-problème		X	X	X
Mettre à profit un raisonnement mathématique	X		X	X

Expérimentation scientifique et technologique (FPT-1 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.		X	X	X
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.	X		X	X
Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.	X		X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.				

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté
--

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Construire son appartenance au territoire	X	X	X	X
Construire son appartenance à la société québécoise	X	X	X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			X	

Éducation physique et à la santé				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Agir dans divers contextes de pratique d'activité sportive	X		X	
Interagir dans divers contextes de pratique d'activité sportive		X	X	
Adopter un mode de vie sain et actif	X	X	X	
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.				X

Autonomie et participation sociale				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	X	X	X	
Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante	X	X	X	
Faire une expérience de participation sociale dans son milieu	X	X	X	
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.				X

Arts				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Créer des images personnelles et médiatiques	X	X	X	
Apprécier des images	X	X	X	
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.				X

Préparation au marché du travail				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan

Cerner son profil personnel et professionnel	X		X	X
Se donner une représentation du monde du travail		X	X	X
Réaliser une démarche d'insertion professionnelle		X	X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.				

Sensibilisation au monde du travail (FPT-1 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail	X		X	X
Accomplir des tâches inhérentes à différentes situation de travail		X	X	X
Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail	X	X	X	X

Insertion professionnelle (FPT-2 et 3 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés		X	X	X
Adopter les attitudes et comportements requis en milieu de travail	X		X	X

Note additionnelle explicative

- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est :
Se donner des méthodes de travail efficaces.
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/secondaire/>

Normes et modalités pour les élèves de la classe TSA inscrits au programme DÉFIS

Matière	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français	X	X	X
Mathématique	X	X	X
Sciences humaines	X	X	X
FPS - Vie domestique	X	X	X
FPS - Loisirs	X	X	X
FPS - Croissance personnelle	X	X	X
PMT-Stage en milieu de travail	X	X	X

Normes et modalités pour les élèves de la classe TSA inscrits au programme
CAPS (An 1)

Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer	X		X
Exploiter l'information	X		
Interagir avec son milieu		X	X
Agir avec méthode		X	
Agir de façon sécuritaire	X		X

Normes et modalités pour les élèves de la classe TSA inscrits au programme
CAPS (An 2)

Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer		X	
Exploiter l'information			X
Interagir avec son milieu	X		
Agir avec méthode	X		X
Agir de façon sécuritaire		X	

Notes additionnelles explicatives :

1. Étant donné que les compétences des élèves sont travaillées dans l'ensemble des activités de la classe, tous les enseignants du groupe se concertent afin de

partager leurs observations et porter un jugement commun sur la progression des élèves.

2. L'enseignante titulaire se charge d'inscrire les résultats au bulletin.

Normes et modalités d'évaluation du volet Pré-Dep – 2023-2024

Étapes d'évaluation des compétences pour chacune des matières

Français, langue d'enseignement			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	X		X
Écrire des textes variés		X	X
Communiquer oralement selon des modalités variées	X		X

Anglais, langue seconde			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interagir oralement en anglais	x	x	x
Réinvestir sa compréhension des textes	x	x	x
Écrire et produire des textes	x	x	x

Mathématique			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		X	X
Déployer un raisonnement mathématique	X		X

Éducation physique			
Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	X		X
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		X	X
Adopter un mode de vie sain et actif	X	X	X
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			X

Éducation financière			
Compétence	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Prendre position sur un enjeu financier	X	X	X

SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT			
Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Se situer au regard de l'entrepreneuriat	X	X	X
Mettre en œuvre un projet entrepreneurial	X	X	X

Exploration professionnelle			
Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Explorer la formation professionnelle	X		X

Se situer au regard de la formation professionnelle		X	X
---	--	---	---

Notes additionnelles explicatives :

- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est : *Se donner des méthodes de travail efficaces.*
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/secondaire/>

Normes et modalités d'évaluation du volet FPT – 2023-2024

Français, langue d'enseignement			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	X		X
Écrire des textes variés		X	X
Communiquer oralement selon des modalités variées		X	X

Anglais, langue seconde			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interagir oralement en anglais	X		X
Réinvestir sa compréhension des textes		X	X
Écrire et produire des textes		X	X

Mathématique			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		X	X
Mettre à profit un raisonnement mathématique	X		X

Sensibilisation au marché du travail (FPT-1 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail		x	x	x

Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail	x		x	x
Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail		x	x	x

Expérimentation scientifique et technologique (FPT-1 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.	x	x	x	x
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.	x	x	x	x
Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.	x	x	x	x
	Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Construire son appartenance au territoire	x	x	x	x
Construire son appartenance à la société québécoise	x	x	x	x
	Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Éducation physique et à la santé			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Agir dans divers contextes de pratique d'activité sportive	x		x
Interagir dans divers contextes de pratique d'activité sportive		x	x
Adopter un mode de vie sain et actif	x	x	x
	Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.		

Autonomie et participation sociale			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	X	X	X
Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante	X	X	X
Faire une expérience de participation sociale dans son milieu	X	X	X
	Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.		

PMT (FPT1)			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Cerner son profil personnel et professionnel	X		X
Se donner une représentation du monde du travail		X	X

Réaliser une démarche d'insertion professionnelle		X	X
---	--	---	---

PMT (FPT 2-3)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
Cerner son profil personnel et professionnel	x		X	X
Se donner une représentation du monde du travail		x	X	X
Réaliser une démarche d'insertion professionnelle	x		X	X

Insertion professionnelle (FPT-2 et 3 seulement)				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Bilan
S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés		x	x	x
Adopter les attitudes et comportements requis en milieu de travail	x		x	x

Note additionnelle explicative

- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est : *Se donner des méthodes de travail efficaces.*

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/secondaire/>

Normes et modalités d'évaluation du volet FMS – 2023-2024

Préparation au marché du travail			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Cerner son profil personnel et professionnel	x		X
Se donner une représentation du monde du travail		x	X
Réaliser une démarche d'insertion professionnelle	x		X

Insertion professionnelle			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé		x	x
Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	x	x	x

Français, langue d'enseignement			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	x		x
Écrire des textes variés		x	x
Communiquer oralement selon des modalités variées		x	x

Anglais, langue seconde			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interagir oralement en anglais		x	X
Réinvestir sa compréhension des textes	x		X
Écrire et produire des textes		x	X

Mathématiques			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		x	x
Déployer un raisonnement mathématique	x	x	x

Notes additionnelles explicatives :

- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est : *Se donner des méthodes de travail efficaces.*
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/seconaire/>

Normes et modalités d'évaluations volet Transit 2023-2024

Français, langue d'enseignement			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire et apprécier des textes variés	x		x
Écrire des textes variés		x	x
Communiquer oralement selon des modalités variées		x	x

Anglais, langue seconde			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interagir oralement en anglais		x	x
Réinvestir sa compréhension des textes	x		x
Écrire et produire des textes		x	x

Mathématiques			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème		x	x
Déployer un raisonnement mathématique	x		x

Science et technologie			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	x		x
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques		x	x
Construire à l'aide des langages utilisés en science et technologie		x	x

Éthique et culture religieuse			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Réfléchir sur des questions éthiques	x		x
Manifester une compréhension du phénomène religieux		x	x
Pratiquer le dialogue		x	x

Arts plastiques			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Créer des images personnelles et médiatiques	x		x
Apprécier des œuvres d'art et des objets culturels		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Éducation physique			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques	x		x
Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		x	x
Adopter un mode de vie sain et actif		x	x
Le résultat au bulletin est une appréciation globale pour la discipline.			

Histoire et éducation à la citoyenneté			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Interroger les réalités sociales dans une perspectives historique.	x		x
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.		x	x
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	x		x

Géographie			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire l'organisation d'un territoire	x		x
Interpréter un enjeu territorial		x	x
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	x		x

Notes additionnelles explicatives :

- Pour l'année scolaire en cours, la compétence transversale qui sera évaluée est :
Se donner des méthodes de travail efficaces.
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/secondaire/>
- Pour l'anglais, dans le cas où un élève cheminerait dans un autre programme que celui du premier cycle du secondaire, se référer à l'annexe des normes et modalités de ce programme.